

**Requesting Section:** Section Protection de l'enfant

1. PROGRAMME AREA & SPECIFIC PROJECT INVOLVED: (Programme: Child Protection Activité 1.1 Appui aux Systèmes nationaux d'information et de gestion de données pour la protection de l'enfant (Intégration ou affiliation du case management (Primero) aux systèmes nationaux: évaluation + recrutement cabinet) Specify programme area and project activity under the approved Work Plan)

L'activité s'inscrit dans :

Effet Protection / Produit 1 / Activité 1.1 du PTA 2020

#### **Contexte:**

Depuis 2016, le Ministère des affaires sociales du Bénin, à travers l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE), a lancé un vaste programme de modernisation de son système d'information sur les cibles de l'action sociale. Cette réforme a abouti en novembre 2019 avec la conception et le lancement à titre expérimental dans 74 Centres de Promotion Sociale d'une application web du Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant de Nouvelle Génération (SIDoFFE- NG).

Le SIDoFFE NG permet de collecter désormais des informations et de générer des données statistiques fiables sur l'action sociale au Bénin à travers trois grands domaines spécifiques : la protection de l'enfant, la protection sociale et la solidarité nationale, la promotion de la famille, de la femme et du genre. Ces domaines sont subdivisés en thématiques et sous thématiques qui permettent de renseigner des indicateurs désagrégés par sexe et par âge sur les cibles accueillies et prises en charge tant au niveau des centres de promotion sociale (CPS) qu'au niveau des autres structures de protection et de prise en charge, qu'elles soient étatiques ou non étatiques.

Dans la pratique, le SIDoFFE NG, fonctionne comme un outil de collecte et de production de données statistiques dont le renseignement se fonde sur des outils de collecte physiques (registres de collecte de base et fiches synthèses) positionnés au niveau des centres de collecte primaires (CPS, police, formations sanitaires, ONG etc.) et qui servent à consigner les données recueillies au niveau des cibles.

Lancé à titre expérimental en 2019 dans 45 centres de promotion sociale, le SIDoFFE NG sera généralisé dans 74 CPS en 2020 sur les 85 Centres de Promotion Sociale des 12 départements du Bénin pour assurer la collecte, la production, la gestion et la diffusion de l'information et des statistiques fiables sur l'ensemble des cibles de l'action sociale.

Dans la dynamique de cette généralisation, l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant a lancé la réflexion destinée à envisager la mise en œuvre d'un système de gestion de cas digitalisée qui devra être compatible avec le SIDoFFE- NG et faciliter davantage la collecte intersectorielle des données.



Les investigations ont révélé qu'en 2014, l'UNICEF a commencé à mettre au point une nouvelle plate-forme digitale de gestion de l'information sur la gestion des cas, appelée Primero (Protection-related Information Management). Primero est le logiciel qui supporte CPIMS+ (Child Protection Information Management System).

Le déploiement du CPIMS+ a été mis à l'essai au Liban, en Jordanie, en Sierra Leone, au Kenya, au Burkina Faso et au Népal. Le système CPIMS+ est maintenant déployé dans le monde entier pour remplacer le système CPIMS de l'aide sociale en tant qu'outil de gestion efficace des cas de protection de l'enfance dans les situations d'urgence et de développement lorsqu'un système complet de gestion des cas est déjà en place.

La gestion de l'information est une composante essentielle de la gestion des cas de protection de l'enfance. Étant donné que la gestion de cas est intrinsèquement multisectorielle, il est essentiel de disposer d'un système solide et adapté au contexte pour surveiller la prestation des services, éviter les chevauchements, cerner les lacunes et améliorer l'ensemble des services offerts aux enfants et à leurs familles.

Par conséquent, l'évaluation du système actuel de gestion des cas est une étape importante qui permettra d'apprécier et de proposer les meilleures conditions de développement d'une application de gestion de l'information sur la gestion des cas de protection de l'enfant (CPIMS+) qui participerait à une meilleure alimentation du SIDoFFE NG et à l'amélioration de la coordination des acteurs en présence, de la qualité des services offerts et de la responsabilisation en matière de gestion des cas.

Cette consultation devra donc rendre disponible une proposition de procédures nationales opérationnelles standards (SOP) harmonisées de gestion intersectorielle des cas de protection de l'enfant à partir des différentes initiatives existantes. Ces SOP nationales de gestion de cas conçues et validées avec l'ensemble des partenaires sera, à une autre étape du processus, digitalisé en vue du déploiement d'un système solide de numérisation de la gestion intersectorielle des cas (CPIMS+) susceptible de produire des données de meilleure qualité pour alimenter le système national intégré de données relatives à la famille, la femme et l'enfant de nouvelle génération SIDoFFE- NG. Ainsi, cette plateforme digitalisée de gestion de cas s'arrimera à SIDoFFE- NG et permettra de le renforcer.

#### 2. NATURE & PURPOSE OF CONSULTANCY:

| ☐ Study ☐ Documentation ☐ Facilitation ☐ Technical ☐ Evaluation ☐ Clerical/Secretarial ☐ Others   |
|---|
| Purpose of assignement : L'objectif général est de rendre disponible au niveau de l'OFFE une proposition de SOP nationales de gestion de cas harmonisée entre tous les partenaires de la protection de l'enfant y compris les |



mécanismes et outils de référencement et de contre référencement aux secteurs alliés (justice, police, santé, éducation, état civil, etc..) sur la base d'un inventaire et analyse technique des différentes initiatives de gestion de cas en fonctionnement dans le secteur. La consultation rendra aussi disponible un plan de renforcement des capacités des différents partenaires concernés en matière de gestion manuelle et digitalisée des cas.

#### Objectifs spécifiques

- Effectuer un état des lieux et une analyse technique de l'efficacité des différents mécanismes de gestion de cas en fonctionnement dans le secteur de la protection de l'enfant y compris au niveau des secteurs alliés (justice, police, santé, éducation, état civil, etc..).
- Effectuer une analyse participative de la qualité et de la complétude des données issues de ces mécanismes existants de gestion de cas ;
- Réaliser une cartographie et une analyse des capacités des acteurs impliqués dans ces différents mécanismes de gestion de cas, notamment des travailleurs/ assistants sociaux y compris au niveau décentralisé en vue de la mise en évidence des insuffisances à adresser avant le passage à la gestion digitalisée des cas;
- Concevoir de manière participative et accompagner la validation des procédures nationales opérationnelles de gestion de cas harmonisées avec des mécanismes renforcés de référencement et de contre-référencement vers les secteurs alliés impliqués dans la protection de l'enfant, en conformité avec les standards internationaux en vigueur dans le domaine;
- Proposer un plan de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des structures et acteurs concernés par la gestion des cas en vue de leur mise à niveau dans la perspective du déploiement de la plateforme digitalisée CPIMS+/PRIMERO;
- Formuler des recommandations pertinentes devant faciliter la digitalisation et l'opérationnalisation de ces SOPs nationales de gestion de cas au moyen de CPIMS+/Primero.



### 3. REASONS WHY THE ASSIGNMENT CANNOT BE DONE BY A UNICEF STAFF MEMBER:

La mise en œuvre de l'activité requiert une disponibilité en temps pour fournir les résultats décrits dans les tâches spécifiques ci-dessous. Des recherches, des enquêtes, des fréquentes visites de terrain, un suivi rapproché aux partenaires exigent de la disponibilité pour atteindre les résultats dans une courte période. Or, la spécialiste protection de l'enfant ainsi que les conseillers du Bureau Régional, appelés à appuyer les programmes ne peuvent offrir la disponibilité requise pour se consacrer à un tel travail et obtenir des résultats conséquents dans des délais raisonnables.

#### 4. WORK ASSIGNMENTS, DELIVERABLES & PAYMENT SCHEDULE:

| PURPOSES  | TASK TO BE PERFORMED  (Indicate expected work to be performed.)   | DELIVERABLE(s) (Specify final outputs.)   | WORK<br>SCHEDULE<br>(month/period<br>covered) | TERMS OF PAYMENT (no more than 30% advance / Final payment no less than 10%) |
|---|---|---|---|--|
| Elaboration du plan<br>de Mission incluant<br>la méthodologie et le<br>chronogramme<br>détaillés de la<br>mission | <ul> <li>Rencontrer virtuellement l'équipe de l'UNICEF y compris les spécialistes du BR pour une compréhension renforcée du mandat</li> <li>Rencontrer virtuellement les partenaires-clés concernées par la consultation pour harmoniser la vision sur le contenu de la consultation et les modalités de sa mise en œuvre et assurer leur appropriation de l'ensemble et implication dans tout le processus</li> <li>Réaliser une revue bibliographique sur les expériences en cours dans la région et au niveau global sur l'utilisation de la plateforme digitalisée CPIMS+/Primero afin de mieux cerner les actions préparatoires requises pour son déploiement ainsi que les</li> </ul> | Livrable 1 : Plan de mission incluant la méthodologie et le chronogramme détaillés de la consultation | Octobre 2020                                  | 20% du montant retenu, au plus tard le 30 Octobre 2020                       |



| Réalisation de l'état<br>des lieux des<br>systèmes de gestion<br>de cas et d'analyse<br>des capacités des<br>acteurs | systèmes de gestion de cas en fonctionnement  Elaborer un plan de mission exhaustif incluant une méthodologie et un chronogramme détaillés pour la mise en œuvre de la mission  Dresser une cartographie des acteurs intersectoriels concernés et analyser leurs capacités en matière de gestion des cas systèmes d'informations y afférents  Organiser au moins une visite sur le terrain pour comprendre le fonctionnement et les limites des plus importants mécanismes de gestion de cas opérationnels, sur les mécanismes de coordination existants et leurs limites et rôles potentiels dans la gestion et le fonctionnement de CPIMS+  Faciliter une réunion de travail avec les acteurs-clés pour effectuer l'analyse SWOT des systèmes de gestion de cas et de l'information y afférentes dans le secteur de la protection y compris l'interopérabilité avec les secteurs alliés pour enrichir l'analyse  Elaborer un rapport sur l'état des lieux des systèmes de gestion de cas et de l'information y afférente ainsi que l'analyse des capacités des acteurs dans ces domaines | Livrables 2: Rapport d'état de des lieux de la situation de la gestion des cas comprenant:  - La cartographie et analyse des capacités des acteurs en matière de gestion  - Les résultats de l'analyse SWOT de la situation de la gestion intersectorielle des cas et des informations  - Le compte-rendu de la visite de terrain | Septembre-octobre 2020        | 25% du<br>montant retenu<br>au plus tard le<br>30 Novembre<br>2020 |
|--|--|---|-------------------------------|--|
| Elaboration participative d'un draft de SOPs nationales  | Faciliter un atelier de restitution/validation des résultats de l'état des lieux ainsi que pour développer les SOPs  | Livrable 3 : Un Draft finalisé de SOP y compris les formulaires sur la  | Novembre-<br>décembre<br>2020 | 25%, à payer au plus tard le 30 décembre 2020                      |
| harmonisés et d'un<br>plan de  | nationales  • Finaliser le draft ainsi produit et  | gestion de<br>cas/CPIMS+ est  |                               |  |



| renforcement des capacités des acteurs sur les SOPs et la gestion manuelle et digitalisée des cas et des informations y afférentes                                  | les formulaires de gestion de cas y afférents  • Faciliter un atelier de réflexion avec les différents acteurs-clés concernés sur les principes de base de la gestion de cas au moyen de CPIMS+, les enjeux et implications institutionnels, les rôles et responsabilités des différents acteurs et leurs besoins des capacités pour la mise en œuvre des SOPs et la gestion digitalisée des cas;  • Définir avec les participants les ressources nécessaires au déploiement du CPIMS+;  • Elaborer un plan de renforcement des capacités des différents acteurs pour la mise en œuvre des SOPs harmonisés de gestion des cas y compris sur la gestion digitalisée des cas | disponible/ Un draft finalisé de plan de renforcement des capacités des acteurs-clé de tous les secteurs concernés Le rapport des deux ateliers de travail  |                  |   |
|---|--|---|------------------|---|
| Restitution des résultats de la mission et de validation des produits qui en sont issus disponible Rapport de validation d'évaluation + Rapport final de la mission | <ul> <li>Faciliter un atelier de restitution des résultats de la mission, de validation des SOPs et du plan de renforcement des capacités des acteurs</li> <li>Prendre en compte les commentaires et recommandations du bureau régional de l'UNICEF pour la finalisation des différents produits attendus de la consultation</li> <li>Elaborer le rapport final de mission avec des recommandations pertinentes pour la suite.</li> </ul>  | Livrable 4: Rapport de l'atelier de restitution disponible Les versions finales après validation des différents produits de la mission : SOPs, plan de renforcement des capacités, résultats et recommandations Rapport final de la mission | Décembre<br>2020 | 30% du<br>montant à payer<br>au plus tard le<br>31 janvier 2021 |



| 5.   | PROGRAMM                   | IE MONITORING, EVALU             | ONS REVIEWED AND ENDORSED DUATION AND RESULT (PMER) SPECTION |            |
|------|----------------------------|----------------------------------|--|------------|
| 6.   | ESTIMATED<br>CRC: if CRC i |                                  | ACT (Indicate start of contract but not ea                   | rlier than |
| La p | ériode de la cons          | sultation s'étend du 1er octobre | au 31 décembre 2020.   |            |
|      | Start date :               | 1er Octobre 2020                 | End date: Janvier 2021                                       |            |
|      | onsultation se d           | éroulera sur 80 jours ouvrable   | es selon les grandes phases présentées dans                  | le tableau |

ci-après :

| Deliverables  | Time frame            | Location           |
|---|-----------------------|--------------------|
| Plan de mission incluant la méthodologie et le  | 15 jours              | Cotonou            |
| chronogramme détaillés de la consultation   | ouvrables             |                    |
| Rapport d'état de des lieux de la situation de la gestion des cas comprenant :  - La cartographie et l'analyse des capacités des acteurs en matière de gestion  - Les résultats de l'analyse SWOT de la situation de la gestion intersectorielle des cas et des informations            | 25 jours<br>ouvrables | Cotonou et Parakou |
| Le compte-rendu de la visite de terrain  Un draft finalisé de SOP y compris les formulaires sur la gestion de cas/CPIMS+ est disponible/ Un draft finalisé de plan de renforcement des capacités des acteurs-clé de tous les secteurs concernés Le rapport des deux ateliers de travail | 25 jours<br>ouvrables | Cotonou            |
| Rapport de l'atelier de restitution disponible Les versions finales après validation des différents produits de la mission : SOPs, plan de renforcement des capacités, résultats et recommandations Rapport final de la mission   | 15 jours<br>ouvrables | Cotonou            |
| Total   | 80 jours<br>ouvrables |                    |



- **7. OFFICIAL TRAVEL INVOLVED** (Specify if international or domestic travel will be required of the consultant/contractor):
  - 6.1 X Local Travel X International Travel
  - 6.2 Anticipated Travel Itinerary (Annex 1 Please complete Travel Plan template -):

2 voyages internationaux à Cotonou pour le consultant international de 14 jours chacun

1 mission locale pour le consultant : 4 jours à Parakou (dans le cadre de la première mission à Cotonou)

(Annex 1 – Please complete Travel Plan template):

**8. QUALIFICATIONS OR SPECIALIZED KNOWLEDGE/EXPERIENCE REQUIRED** (*Indicate skills and qualifications requirement*):

#### **8.1 Le Consultant** doit avoir :

Le/le consultant(e) international (e) doit posséder les qualifications / connaissances / expérience spécialisées suivantes pour mener à bien son mandat :

- Avoir le niveau Bac + 4 : Maîtrise en travail social, en sciences sociales, ou dans un domaine connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 8 ans dans la protection de l'enfance y compris au niveau international ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de protection de l'enfant en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier ;
- Avoir des expériences avérées en matière d'accompagnement pour la conception, le montage et le monitoring des systèmes intégrés de protection de l'enfant ;
- Une connaissance et/ou expérience des systèmes de gestion digitalisée des cas, en particulier de CPIMS+/PRIMERO, sera un atout ;
- Avoir des compétences en matière de communication et facilitation des ateliers de travail et de production;
- Avoir réalisé des travaux similaires de préférence dans le cadre de consultations internationales sera un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute et d'analyse ;
- Avoir une bonne capacité de travail en équipe
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- Démontrer ses capacités à respecter les délais ;



- La connaissance du contexte de la protection de l'enfant au Benin sera un atout ;
- Une expérience professionnelle antérieure auprès de l'ONU / UNICEF ou d'une autre organisation internationale sera considérée comme un avantage.

#### 8.2 Tâches spécifiques du ou de la consultant (e) international (e)

#### Tâches du/de la consultant/e international (e)

L'état des lieux sera conduit par un(e) consultant(e) international(e), responsable de la qualité des produits attendus de la consultation. Ses principales tâches sont les suivantes :

- Entreprendre une étude documentaire et analyser les informations et données disponibles concernant les enfants vulnérables, les systèmes de gestion des cas et les expériences en cours dans la région et au niveau global en matière de gestion digitalisée des cas dans le domaine de la protection de l'enfant;
- Etudier les registres de gestion de cas actuellement disponibles au niveau des CPS, de la police, de la santé, de la justice, des ONG et autres acteurs de protection en vue de faire l'inventaire et l'analyse technique des différentes initiatives de gestion de cas en fonctionnement dans le secteur (y compris les mécanismes fonctionnels d'articulation et de complémentarité entre elles) ainsi que de la qualité des données qui en sont issues ;
- Mener des interviews individuels et/ou des focus groupes avec les acteurs-clés concernés afin de dresser la cartographie et l'analyse des capacités techniques (y compris les connaissances, l'attitude et les compétences en matière de communication, etc..) et opérationnelles des prestataires de services de protection de l'enfant, en particulier des travailleurs sociaux de première ligne en charge de la gestion intersectorielle des cas des enfants à besoins spécifiques de protection;
- Identifier, analyser la fonctionnalité et le niveau d'interopérabilité des mécanismes de coordination existants aux niveaux national et décentralisé dans le domaine de la protection de l'enfant et proposer des stratégies de leur renforcement notamment dans la perspective d'une interopérabilité améliorée entre les différents secteurs concernés et un fonctionnement fluide du système intersectoriel de gestion des cas;
- Faciliter l'atelier de réflexion avec les principaux points focaux des ministères sectoriels et administrateurs du SIDoFFE-NG (y compris les ONGs-clés dans le domaine, le cas échéant) pour parvenir à une vision commune du système national harmonisé de gestion de cas et des données y afférents nécessaire au déploiement de CPIMS+/PRIMERO;
- Concevoir de manière participative un draft de SOPs nationales harmonisées de gestion



intersectorielle de cas et de gestion des informations y afférentes y compris les mécanismes et outils pour le référencement et le contre-référencement en conformité avec les standards internationaux en vigueur ;

- Documenter les capacités techniques et opérationnelles existantes en matière en matière de gestion des cas et de gestion des informations y afférentes aux niveaux national et déconcentré, identifier les lacunes et les besoins prioritaires de formation et d'encadrement des principales parties prenantes qui seront impliquées dans la gestion digitalisée des cas (CPIMS+);
- Élaborer de manière participative un plan de développement des capacités de gestion des cas et de gestion des informations y afférentes avec des résultats et des délais clairs pour les prestataires de services, en particulier les travailleurs sociaux de première ligne (y compris les acteurs et les acteurs communautaires) et les autres parties prenantes clés, notamment des secteurs alliés.
- 9. **Language Proficiency** : Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance de l'Anglais est un atout.

### 10. TECHNICAL EVALUATION CRITERIA AND WEIGHT ALLOCATION BETWEEN TECHNICAL AND PRICE PROPOSAL

Toute personne intéressée disposant des compétences requises soumettra son dossier de candidature en ligne (suivant le lien communiqué dans l'avis de recrutement) et doit contenir une offre technique et une offre financière.

#### L'offre technique comprendra :

- Une analyse des TDR indiquant la compréhension de la mission et éventuellement des suggestions jugées pertinentes ;
- Une proposition de méthodologie détaillée incluant les stratégies de mise en œuvre ;
- Un chronogramme indiquant la planification complète de la mission, un chronogramme de soumission de produits attendus ;
- Le CV détaillé ressortant clairement les qualifications et expertise requises ;
- Un format P11 à remplir par chaque consultant, disponible sur le site d'Unicef préciser dans leur (préciser le nom et l'adresse de leur dernier superviseur et de deux autres personnes pouvant fournir des commentaires sur leurs qualités professionnelles ;
- Les documents justifiant la qualification du consultant et les expériences préalables requises, et déclarées par le candidat consultant.



Ces propositions serviront de base pour la sélection du prestataire de services. Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau suivant :

| Ordre | Critères d'évaluation de l'offre                | Note maximale |
|-------|---|---------------|
| 1     | Compréhension des TDR                           | 10            |
| 2     | Méthodologie proposée                           | 40            |
| 3     | Expérience et Références techniques pertinentes | 30            |
| 4     | Profil des Consultant(e)s                       | 20            |
| Total |   | 100           |

Seul(e)s les candidat(e)s ayant obtenu une note minimale de 70 points à l'évaluation technique sera retenu(e) pour l'étape suivante de l'évaluation financière.

#### **Evaluation financière:**

La sélection de la / du consultant(e) sera basée sur le principe du 'meilleur rapport qualité-prix'. Par conséquent, les candidats doivent indiquer leurs frais tout compris pour les services à fournir.

#### L'offre financière comprendra:

- Les coûts détaillés et estimations de prestations, y compris les frais de reproduction des outils ;
- Les frais de communication :
- Les honoraires du Consultant ;
- Frais de mission sur le terrain : l'UNICEF se chargera des voyages hors du département de Cotonou et du voyage international (les frais de voyage pour rencontrer des partenaires dans Cotonou sont à la charge du consultant).

Seules les offres financières des candidat(e)s ayant obtenu au moins 70 points dans l'évaluation technique seront ouvertes. Chaque offre financière recevra une note sur 100. A l'offre du moins-disant sera attribuée la note de 100 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante : 100 \* Montant de l'offre du moins-disant/Montant de l'offre du soumissionnaire évalué. Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

NB: Les candidatures sont reçues uniquement en ligne, sur la plateforme de recrutement de l'UNICEF https://www.unicef.org/about/employ/ où le présent avis est publié au numéro : ...



- Les candidatures féminines qualifiées sont vivement encouragées ;
- Seuls les candidats/es présélectionné/e/s seront contacté/es. Il pourra leur être demandé de fournir un casier judiciaire ;
- UNICEF se réserve le droit de ne point donner de suite au présent sans préjudice d'aucune sorte :
- L'UNICEF a une politique de tolérance zéro en matière de comportement incompatible avec les
  buts et objectifs de l'Organisation des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation
  et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination. L'UNICEF
  adhère également à des principes stricts de sauvegarde des enfants. Par conséquent, tous les
  candidats sélectionnés seront soumis à des vérifications de référence de base rigoureuses et
  seront tenus de respecter ces normes et principes.

#### 11. CONSIDERATIONS ADMINISTRATIVES

Le ou la consultant (e) utilisera son propre équipement et fournitures de bureau. Des missions sur le terrain seront définies de commun accord avec UNICEF qui à cet effet va louer un véhicule qu'il mettra à la disposition du consultant, conformément aux politiques de l'UNICEF, et aux indemnités journalières de subsistance pendant les missions sur le terrain.

#### Démarrage du contrat

Le/La consultant/e retenu/e doit fournir les pièces suivantes avant le début du contrat :

- Une attestation d'assurance médicale (maladie/et individuel accident) couvrant toute la période contractuelle;
- o Un certificat de visite et contre-visite;
- O Un relevé de l'identité bancaire (RIB).

#### Avant la signature du contrat

- Une déclaration d'aptitude physique (disponible auprès des Ressources Humaines d'UNICEF Benin);
- O Un formulaire de désignation de bénéficiaires (disponible auprès des Ressources Humaines d'UNICEF Benin.

#### Dès la signature du contrat

Compléter des formations obligatoires que les Ressources Humaines mettront à la disposition du/de la Consultant(e).

#### 11.1 Names of Supervisors:

#### First line supervisor:

Soglohoun Eleonore / Spécialiste Protection de l'Enfant/ UNICEF BENIN

#### **Second line Supervisor:**



Guirlene Frederic / Cheffe Section Protection / UNICEF BENIN Kouassi Koffi Messou / Conseiller Système d'information / UNICEF Bureau Régional

#### **11.2 Type of Supervision** that will be provided (*Please be as clear as possible*.)

Le/ la consultant(e) international(e) travaillera sous la supervision administrative directe de la Spécialiste Protection de l'Enfant de l'UNICEF et de la Cheffe de section Protection et sous la supervision du Ministère des Affaires Sociales à travers l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en relation avec le comité de pilotage.

Ce dernier examine et donne des orientations pour l'amélioration des résultats de la consultation. En tant que tel, il est chargé de :

- Suivre le processus et valider techniquement la méthodologie, le chronogramme, les outils de collecte, les rapports provisoires ;
- Assurer la participation au processus consultatif de tous les acteurs du domaine de la protection de l'enfance;
- Superviser l'organisation et l'animation de toutes les réunions entre le consultant et l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'enfant et les partenaires ;
- Assurer la qualité de tous les outils, documents, y compris les produits livrables et les produits préliminaires, avant la soumission du rapport final.

Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

Président : Le Secrétaire Général du Ministère en charge des affaires sociales

Rapporteur : Directeur de l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

**Membres :** Ministère de la Famille (Direction de la Famille de l'Enfance et de l'Adolescence, Direction de la Programmation et la Prospective), Direction des Droits Humains et de l'Enfant, Office Central de Protection des Mineurs, 2 responsables de Centres de Promotion Sociale, CLOSE, ReSPESD, Ministère de l'Intérieur et UNICEF (2).

Le/la consultant(e) aura des discussions périodiques avec la spécialiste protection de l'enfant toutes les semaines et produire une planification mensuelle. Il/elle aura des échanges périodiques avec la chef de section Protection de l'enfant et le spécialiste régional de l'UNICEF en gestion de l'information.

Les séances de discussions seront étendues aux acteurs des secteurs concernés et à toutes personnes ressources dont la présence est jugée par Unicef. Le /la consultant(e) est tenu (e) de prendre en compte les observations retenues lors des séances et de produire les comptes rendus.



#### 12. ESTIMATED COST OF CONSULTANCY:

**11.1** Ces activités sont planifiées dans le plan de travail (PTA) 2020 du programme Protection de l'UNICEF BENIN avec des prévisions financières telles que ci-dessous :

Activité 1.1 : Appui aux Systèmes nationaux d'information et de gestion de données pour la protection de l'enfant

**NB**: La consultation est prévue pour durer 4 mois incluant le travail à distance, deux voyages internationaux à Cotonou et une mission de terrain selon un planning approuvé de commun accord avec l'Unicef et le Ministère en charge des Affaires Sociales et de la Microfinance.

#### 12.1 Considérations éthiques

Cette consultation est conforme aux directives de l'UNICEF sur la participation éthique. En outre, tous les participants à la consultation seront informés de la nature et du but de la consultation, ainsi que de leurs rôles et de leur implication. Seuls les participants ayant donné leur consentement écrit ou oral (à documenter) seront inclus dans la consultation. Tous les documents, y compris la collecte de données, les outils de saisie et d'analyse de données, ainsi que toutes les données développées ou collectées dans le cadre de cette consultation, restent la propriété intellectuelle de l'UNICEF et du gouvernement du Bénin qui participeront à l'activité.

Il est interdit au consultant de publier ou de diffuser le rapport d'évaluation, les outils de collecte de données, les données collectées et / ou tout autre document produit dans le cadre de la consultation sans l'autorisation préalable et la reconnaissance de l'UNICEF.

#### 13. NATURE OF PENALTY CLAUSE TO BE STIPULATED IN CONTRACT: NA

(The clause provided in the contract should apply)

#### PROPOSED COMPETITIVE SELECTION:

|          | ☐ Internet ☐ RO/HQ identified ☐ others - |
|----------|--|
| specify: |  |

**Important:** Write-up on the competitive selection process followed with at least 3 P11/CVs (Individual Service Contract) or bids (Institutional Service Contract) <u>and the respective submissions.</u> The consultant was selected following advertisement, short listing, written test and interview for the current contract.



<sup>1</sup> An assignment under a consultant or individual contractor contract does not carry with it a level or grade with respect to a United Nations salary scale. Based on the complexity of the assignment and the degree of specialization, knowledge and skills required, it should be possible to estimate the UN equivalent of the level of the assignment (*e.g.*, *GS-4*, *NO-C*, *P3*, *etc.*).

Once the equivalent level of the assignment has been estimated, a fee range – *The Negotiating Fee Range* – for the purpose of negotiating the contract with the consultant or individual contractor may then be determined by referring to the corresponding salary scale (e.g. if the level of assignment of an individual contractor is estimated at GS-4.